DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 23 JUIN 2016

L'An Deux Mille Seize, le Jeudi Vingt-Trois du mois de Juin à dix heures, le Conseil municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, puis en cours de séance, du Premier Adjoint, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS: MM. José SEVERIEN - Christian THENARD - Mme Nadia CELINI - M. Jean-Claude CHRISTOPHE- Mmes Paulette LAPIN - Renetta CONSTANT - Marie-Antoinette LOLLIA - MM. Julien BONDOT - Jean-Pierre WILLIAM - Solaire COCO - Jean-Pierre DAUBERTON - Mmes Yane BEZIAT - Madlise BERTILI - MM. Ebéné BRIGITTE - Julien DINO - Jocelyn MARTIAL - Mme Liliane MONTOUT - MM. Guy BACLET - Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS: M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mme Marie-Flore DESIREE (excusée – pouvoir donné à M. Christian THENARD) – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mmes Ghislaine GISORS – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE De K/MARTIN – M. Yvan MARTIAL (excusé – pouvoir donné à M. Jean-Pierre WILLIAM) – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS (excusé – pouvoir à M. Solaire COCO) – Mmes Marlène BORDELAIS (excusée – pouvoir à M. Ebéné BRIGITTE) – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – M. Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE COMMUNALE D'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR 2017 CM-2016-4S-DASP-45

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°51- 711 du 07 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistiques ;

Vu la loi n°78- 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n°82- 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°83- 634 du 13juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84- 53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2002- 276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu l'arrêté du 16 février 2004 fixant l'assiette des cotisations de sécurité sociale due pour les besoins de recensement de la population;

Vu le courrier reçu de l'INSEE daté du 10 mai dernier, relatif aux modalités d'organisation de l'enquête de recensement pour 2017 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions pour assurer le bon déroulement des opérations de recensement ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1: De désigner un coordonnateur, un coordonnateur adjoint et un correspondant "Répertoire d'Immeubles Localisés" (RIL), chargés d'organiser l'enquête de recensement de la population pour 2017. Ces agents recevront leur traitement habituel. Le cas échéant, ils bénéficieront d'heures de récupération ou d'une majoration de leur régime indemnitaire.

Article 2 : D'autoriser monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nomination correspondants.

Article 3 : Monsieur le Maire, madame la Directrice Générale des Services, monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

2 8 JUIN 2016

Et publication ou notification le 2 8 JUIN 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 23 juin 2016

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire Le 1^{er} Adjoi<u>n</u>t au Mair

- José SEVERIEN -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONSTITUTION D'UNE EQUIPE COMMUNALE D'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR 2017

Date de transmission de l'acte :

28/06/2016

Date de réception de l'accusé de

28/06/2016

réception:

Numéro de l'acte :

CM20164SDASP45 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

971-219711132-20160623-CM20164SDASP45-DE

Date de décision :

23/06/2016

Acte transmis par :

Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

9.1.3. Autres